

Publié le 25 février 2022

8ème édition du Label RSE de SGI Europe, les entreprises françaises à nouveau à l'honneur

Le 23 février 2022, s'est tenue à Paris la 8ème cérémonie de remise du label RSE de SGI Europe, organisme européen partenaire du dialogue social et représentant les entreprises et employeurs de services publics de l'Union européenne.



La journée était coorganisée par EDF, qui lui a ouvert ses portes pour l'occasion, en partenariat avec la section française, SGI France, et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl). Cet évènement a permis de distinguer l'exemplarité des entreprises européennes œuvrant au service de l'intérêt général, au travers de réussites concrètes intégrant des préoccupations sociales et environnementales.

Allier efficacité et responsabilité

Crée en 2006, et co-financé par la Commission européenne, le Label RSE de <u>SGI Europe</u> vise à récompenser les entreprises fournissant des services publics et d'intérêt général (SIG)

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 3



qui intègrent les enjeux de la RSE et du développement durable dans leur culture, leurs stratégies et leurs actions, au-delà des règles légales.

Depuis sa création, le label RSE de SGI Europe est un marqueur reconnu de cette dynamique, démontrant dans toute l'UE une véritable prise de conscience de la part des entreprises et employeurs de services publics quant à l'impact de leurs activités sur la société et l'environnement. Au-delà de leur capacité de résilience démontré pendant la crise sanitaire et de la solidarité dont elles font preuve en direction des citoyens européens, les entreprises labellisées confirment qu'elles savent allier efficacité, innovation et comportements responsables. Pour rappel, l'ensemble des Epl comme des entreprises membres de SGI France – dont fait partie la FedEpl – peuvent candidater au Label RSE.

Lire aussi

Label RSE de SGI Europe, quide de présentation

Une 8^{ème} cérémonie de remise du label au cœur de Paris

Cet événement, a rassemblé l'ensemble des lauréats ainsi que de nombreux intervenants de premier plan. Inaugurée par **Erkki Maillard, vice-président d'EDF en charge des affaires européennes**, la cérémonie s'est déroulée en deux temps.

La matinée a été consacrée à une discussion sur la règlementation de la **taxonomie verte européenne**, ainsi qu'une seconde table ronde sur la **taxonomie sociale**. Lors de ces débats ont été conviés **Nathan Fabian**, **président de la Plateforme sur la Finance Durable** ainsi **qu'Helena Vines Fiestas**, **rapporteur de la Plateforme sur la Finance Durable**. Ces derniers ont pu notamment échanger et interagir sur le sujet de la taxonomie européenne, avec comme modérateurs, Valeria Ronzitti, Secrétaire générale de SGI Europe et de Fillippo Brandolini, vice-président de SGI Europe.



Nathan Fabian, Chairperson at European

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 3



Platform on Sustainable Finance

L'après-midi, **Pascal Bolo, président de SGI Europe, de SGI France** et membre du Bureau de la FedEpl, a ouvert la cérémonie officielle de remise des prix. Il a insisté sur l'intégration, dans les opérations d'entreprises des principes de la finance durable. Il a également souligné les difficultés rencontrées par les fournisseurs de SIG durant la période de pandémie, qui ont malgré tout continué à garantir un confort aux citoyens, illustrant la centralité des SIG dans notre société.



Pascal Bolo, Président de SGI Europe, devant l'auditoire

Six entreprises françaises parmi les lauréats

Ce sont au total **19 entreprises européennes qui ont été distinguées**, issues d'Allemagne, de France, d'Italie, de Pologne, du Portugal et de Suède, qui sont l'illustration de l'engagement sociétal de nos services d'intérêt général.

Six sociétés françaises ont ainsi été récompensées :

- La Spl AFPAR, pour son action remarquable en matière de formation professionnelle ;
- Ciliopée (ESH), pour son action dans le secteur du logement ;
- Le Groupe SERL, pour son action en matière d'économie circulaire et de priorité au bien-être des usagers en matière de rénovation et d'aménagement urbains ;
- La Sem Plaine Commune Développement, distinguée pour la 3^{ème} fois consécutive pour ses actions en faveur du tissu associatif et de ses salariés ;
- La SAEMES qui met à l'honneur les nouvelles mobilités électriques et les bornes de recharges (250) dans les parkings publics de la capitale ;
- La SIC (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie) principal organisme de logement social en Nouvelle-Calédonie.

La prochaine édition du label est fixée en 2024, label qui continuera à évoluer afin de toujours mieux prendre en compte l'impact positif des services publics en Europe.

© 2025 www.lesepl.fr page 3 | 3